

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rennes, le 19/05/2021

DÉPISTAGE ORGANISE DES CANCERS : favoriser un accès équitable des Bretons

Chaque jour, on diagnostique un cancer du sein, un cancer colorectal ou un cancer du col de l'utérus chez 14 bretons. Or, dépister tôt un cancer permet d'éviter des traitements lourds et d'augmenter les chances de guérison.

Chargé d'organiser les programmes de dépistage de ces trois cancers (sein, colorectal et col de l'utérus), le CRCDC Bretagne (Centre Régional de Coordination de Dépistage des Cancers) a désormais sa feuille de route 2021-2023. L'objectif est d'améliorer la participation aux programmes de dépistage organisé et de faciliter l'accès des personnes les plus éloignées du système de santé. Pour cela, la structure peut compter sur sa nouvelle organisation, désormais régionale.

Plus de dépistages, pour tous les publics

Aujourd'hui, la participation des bretons aux programmes de dépistage est supérieure aux moyennes nationales, mais l'ARS et ses partenaires ambitionnent d'améliorer encore la situation.

L'ARS Bretagne, l'Assurance maladie, des représentants des professionnels de santé impliqués dans les dépistages et des représentants des usagers définissent ensemble la stratégie régionale de dépistage des cancers. Lors d'un récent comité de pilotage, cette stratégie a été traduite sous forme d'une feuille de route confiée au Centre Régional de Coordination de Dépistage des Cancers Bretagne. Les ambitions de cette feuille de route sont d'améliorer encore l'adhésion de la population aux trois programmes de dépistage organisé des cancers, d'agir pour que cette offre de santé publique profite à toutes et tous, quelle que soit la catégorie sociale et quel que soit le territoire de vie. Une attention est également portée sur l'accès aux 3 programmes des personnes en situation de handicap.

Objectifs chiffrés pour 2025

- **Dépistage organisé du cancer du sein** : atteindre l'objectif défini dans la stratégie décennale nationale de 70 % de participation à l'horizon 2025, soit en Bretagne + **2,5 points par an en moyenne sur la période 2019-2025**.
- **Dépistage organisé du cancer colorectal** : atteindre l'objectif national de 65 % de participation à l'horizon 2025, soit en Bretagne + **5 points par an en moyenne sur la période 2019-2025**.
- **Dépistage organisé du cancer du col de l'utérus** : atteindre l'objectif national de 70 % à l'horizon 2025.

Une coordination désormais régionale

Depuis 2019, l'ARS Bretagne, l'Assurance Maladie et les quatre structures de gestion départementales des dépistages se sont mobilisées pour consolider le portage régional des programmes de dépistage des cancers, conformément aux orientations nationales. Ainsi, avec la création du CRCDC Bretagne, la Bretagne se dote d'une structure régionale plus solide, conservant les liens de terrain avec la population et les professionnels de santé mais générant un nouvel élan pour mener des actions en Bretagne. En effet, pour remplir ses missions, le Centre Régional de Coordination de Dépistage des Cancers s'appuie sur quatre antennes départementales qui restent des relais de proximité à Vannes, Rennes, Brest et Saint-Brieuc.

Contact presse

Direction de cabinet

Département communication

Chiffres clés en Bretagne (source SPF, période 2007-2016 pour les nouveaux cas, 2007-2014 pour la mortalité) :

- **Cancer du sein** : 2500 nouveaux cas par an, soit 90 femmes sur 100 000 ; 570 décès par an.
- **Cancer du côlon-rectum** : 2 300 nouveaux cas par an, soit 40 hommes sur 100 000 et 24 femmes sur 100 000 ; 1 000 décès par an.
- **Cancer de l'utérus** : 150 nouveaux cas par an, soit 6 femmes sur 100 000 (les données de mortalité ne permettent pas de distinguer les décès liés aux cancers du col et du corps de l'utérus).